



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la légalité
Bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique

Limoges, le 8 DEC. 2020

Monsieur le Président,

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien du «Renard» sur les communes de Val-d'Oire-et-Gartempe (87) et Adriers (86) porté par la Société d'Exploitation du Parc Éolien de Germaniville, s'est tenue du 2 novembre 2020 au 4 décembre 2020.

En raison du grand nombre d'observations électroniques arrivées en cours d'enquête publique (533), du travail d'analyse des réponses et observations à fournir et du calendrier des fêtes de fin d'année, je vous informe, après avoir consulté le porteur de projet, qui ne s'oppose pas à une prorogation, que j'émetts un avis favorable à la remise des documents **le lundi 18 janvier 2021 au plus tard**, comme demandé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet,
Pour le Préfet
Secrétaire Général.

Jérôme DECOURS

M. Gilles DESBRANDES

Président de la commission d'enquête
« LE RENARD »

copie par mail à Mme Lauriane PETIDEMANGE (cheffe de projet éolien)